

République Française
 Département CHER
PRECY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 17/12/2015

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2015, le 17 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de PRECY s'est réuni à la Salle de réunions de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VIGNEL Joël, MAIRE, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/12/2015. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/12/2015.

Présents : M. VIGNEL Joël, MAIRE, Mmes : CHEVALIER Chantal, FOURNIER Anne-Sophie, MORISSEAU Nadine, PEREIRA Nathalie, Melle MARTEAU Christine, MM : BUTOUR François, CHAUMIEN Jean Luc, DEVALIERE Pascal, ERDN Cyrille, MILLET Daniel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher
 Le : 09/02/2016
 Et
 Publication ou notification du : 09/02/2016

A été nommé(e) secrétaire : M. ERDN Cyrille

2015_12_03 – Tarifs Location Salle des Fêtes 2016

Le conseil municipal après en avoir délibéré, fixe comme suit les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2016

Grande salle

	Tarif été Du 01/05 au 30/09		Tarif hiver Du 01/10 au 30/04	
	commune	Hors commune	commune	Hors commune
1 jour semaine	130 €	190 €	160 €	220 €
2 jours, week end (vendredi soir au lundi matin)	190 €	250 €	220 €	280 €
Conférence / séminaire	70 €	70 €	90 €	90 €
Avec option cuisine	+20 €	+20 €	+20 €	+20 €
Associations 1 jour	120 €	190 €	150 €	220 €
Avec option cuisine	+20 €	+20€	+20€	+20€

Petite salle max 40 personnes

	Tarif été Du 01/05 au 30/09		Tarif hiver Du 01/10 au 30/04	
	commune	Hors commune	commune	Hors commune
Petite salle avec cuisine Week end / férié	120 €	140 €	140 €	160 €
Petite salle 1 jour	50 €	70 €	70 €	90 €
½ journée	40 €	60 €	60 €	80 €
Option cuisine	+20 €	+20 €	+20 €	+20 €

Location Sono : possible avec location grande salle, 10 € supplémentaire

Des gratuités seront consenties à certaines associations :

ASL	3 gratuités par an
Réveil des anciens jeunes	2 gratuités
anciens élèves de Précý	1 gratuité
association du Blaudy	2 gratuités
La paroisse	1 gratuité
Société de chasse	1 gratuité
Université rurale	2 gratuités

Une participation pour les charges sera demandée pour chaque location gratuite consentie : 30 € tarif été
50 € tarif hiver

Pour chaque location, l'utilisateur devra fournir une attestation de responsabilité civile

une caution sera demandée : Petite salle : 300 € Grande salle : 500€ sans sono / 600 € avec sono

Location vaisselle

Jusqu'à 30 personnes : 21 €

forfait à partir de 31 personnes : 42 €

En cas de casse, le tarif appliqué sera celui du catalogue général des collectivités

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/02/2016
Le Maire
Joël VIGNEL

